



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 06/07/2021

L'Etat et le Département des Hauts-de-Seine signent un accord de relance volontariste pour activer les leviers de solidarités et améliorer durablement la qualité de vie des alto-séquanais.

Le préfet des Hauts-de-Seine et le président du Département ont signé aujourd'hui l'accord de relance pour le territoire alto-séquanais.

Face à la crise sanitaire, l'économie alto-séquanaise s'est montrée particulièrement résiliente grâce aux nombreux dispositifs de soutien à l'activité instaurés par les collectivités et l'Etat. Le Département a notamment déployé une enveloppe exceptionnelle de plus de 120 M€ au titre d'actions spécifiques conduites pendant la crise (mesures de soutien en faveur des populations les plus fragiles, campagnes de dépistage et de vaccination, achats de matériels de prévention, accompagnement social et financier des entreprises et commerçants du territoire, soutien aux Communes pour les aider à faire face aux dépenses exceptionnelles, mise à disposition de matériels numériques pour les collégiens et jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance, lutte contre la fracture numérique et le décrochage scolaire, soutien au monde culturel etc.). France Relance produit d'ores-et-déjà des effets tangibles dans le Département des Hauts-de-Seine avec plus de 100 M€ de financements accordés à des entreprises, des collectivités ou des particuliers au titre des trois volets du plan (écologie, compétitivité et cohésion).

Cet accord est l'aboutissement d'un travail partenarial visant à formaliser une vision stratégique territorialisée commune et à créer des synergies d'actions, en lien avec le plan de relance, dans un contexte post-crise.

« L'action sociale, plus que jamais au cœur de nos missions, doit être menée avec une volonté forte : l'amélioration constante de nos services. Chef de file des Solidarités, le Département consacre cette année 909 millions d'euros pour soutenir les plus fragiles, soit plus de la moitié de ses dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, le Département des Hauts-de-Seine entend mener dans les prochaines années une politique d'investissement très ambitieuse estimée à ce jour à 2,5 milliards d'euros afin d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et de contribuer à la relance de notre pays. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

"Nous venons de vivre des moments difficiles. Pour la reprise, les Hauts-de-Seine disposent d'immenses atouts pour rebondir et peuvent compter sur les opportunités offertes notamment par le plan de relance qui est déjà à l'œuvre, au service de l'économie alto-séquanaise et de ses habitants. L'accord entre l'Etat et le Département permettra de déployer à court terme des actions post-crise en matière de cohésion sociale, d'emploi, d'insertion mais également de partager une vision stratégique et durable pour notre territoire. »

Laurent Hottiaux, Préfet des Hauts-de-Seine

L'accord vise tout d'abord à **mobiliser et renforcer les dispositifs de cohésion sociale pour les populations les plus exposées**, notamment en termes de soutien à l'emploi ou d'accès aux droits en particulier pour les familles monoparentales ainsi que pour les personnes dépendantes, fragiles. A cet égard, un programme d'investissement ambitieux (10 M€) financé par le Département et soutenu par l'Etat va être engagé pour améliorer l'accueil des personnes les plus âgées, procéder à la rénovation énergétique des EPHAD, acquérir des équipements pour humaniser davantage la vie quotidienne. L'offre de soins de proximité au travers des maisons de santé sera également renforcée.

Le second axe de l'accord vise à améliorer les cadres de vie des Alto-séquanais à travers trois axes principaux :

-le déploiement du réseau de transports collectifs peu émetteurs et de **mobilités douces** avec notamment un « **plan vélo** ».

- un engagement exceptionnel **(363 M€) en matière de rénovation urbaine énergétique** pour transformer les quartiers et améliorer la performance thermique des logements.

- un plan d'action ambitieux relevant les **défis de la densité dans les Hauts-de-Seine**, en accompagnant le potentiel du quartier d'affaires de Paris La Défense comme modèle d'aménagement durable, et en allant à la reconquête des espaces de nature (250 M€), y compris forestier et aquatiques, dans un territoire dense.

Enfin, l'accord trace une ambition **collective dans la perspective des Jeux olympiques de 2024** afin qu'ils bénéficient pleinement au territoire et soient un accélérateur d'engagement des jeunes. La **jeunesse** est, en effet, le troisième pilier de l'accord de relance. L'Etat et le Département s'engagent, à transformer les aménagements scolaires pour **faciliter les apprentissages** et la qualité de vie scolaire (700 M€ d'ici 2028), à garantir la continuité pédagogique notamment grâce au numérique en capitalisant sur l'expérience de la crise sanitaire pour **mieux inclure**.

La crise a fragilisé nos habitudes, notre modèle de développement économique. Elle constitue aussi une opportunité pour adapter nos modes de vie afin d'en accroître la qualité. L'accord de relance signé aujourd'hui doit ainsi accompagner ces mutations notamment conjoncturelles, en terme d'inclusion, mais également durables afin de renforcer la cohésion sociale et territoriale.